

**COMMUNE DE  
BOEIL-BEZING**

Date de convocation
<b>4 avril 2024</b>
Date d'affichage de l'avis
<b>4 avril 2024</b>
Nombre de conseillers
<b>En exercice : 15</b>
<b>Présents : 12</b>
<b>Votants : 14</b>
N° d'ordre
<b>D_2024_2_1</b>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Réunion du 10 avril 2024**

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le

ID : 064-216401331-20240424-D\_2024\_2\_1-DE



L'an deux mille vingt-quatre et le dix avril, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de BOEIL-BEZING, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Marc DUFAU, Maire.

Etaient présents : MM. M. DUFAU, S. TASTET, B. BAGET, H. BEAUCULAT, G. CAMY, P. H. NAU-HENDEL, R. CARDY, L. POUTS-SAINT-GERME, B. LORRY, C. CHUBURU., C. BERDUCQ, V. LABORDE

Ont donné pouvoir : M.-C. LALANNE à MM. M. DUFAU, M. PULVINET à G. CAMY.

Etait absente : M.-C. LALANNE, M. PULVINET, A-L.POMME-CASSIEROU.

Assurait la fonction de secrétaire de séance : Mme CHUBURU.

Etait également présente : Clotilde BROT, secrétaire de mairie.

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 FEVRIER 2024**

Le Maire soumet le Procès-Verbal du Conseil Municipal du 14 février 2024 à l'approbation du Conseil Municipal.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,**

**DÉCIDE** d'adopter le Procès-Verbal du Conseil Municipal du 14/02/24,

**AUTORISE** le Maire et la Secrétaire de Séance à le signer.

*Adopté à l'unanimité*

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme  
Le Maire,

**Marc DUFAU**